

Des oppositions à deux projets immobiliers majeurs

A la fin de l'année 2014, la commune de Rolle mettait à l'enquête coup sur coup deux importants projets destinés à accueillir 1000 nouveaux habitants à court terme, alors même que le cap des 6000 âmes vient d'être franchi. Et force est de constater que le sujet a interpellé la population, puisque près de 80 oppositions sont parvenues aux autorités. «Nous en avons reçu une quinzaine pour Sous Bellefontaine. Ce sont principalement des gens du voisinage qui manifestent leur crainte vis-à-vis de la hauteur des bâtiments et la densité du quartier», indique Françoise Tecon-Hebeisen, municipale en charge de l'urbanisme. Pour rappel, ce plan de quartier transformera l'ancienne friche industrielle Roch-Tesa en zone d'habitat composée d'une centaine de logements environ et de quelques arcades commerciales.

Ce sont peu au pou de la même arguments qu'a recensé la Municipalité dans la soixantaine de missives envoyées au sujet du plan de quartier Gare nord-Schenk. D'une taille supérieure

au précédent, le projet prévoit 420 logements répartis dans 13 immeubles, une école, une crèche et des surfaces commerciales. Dans ce cas-ci, de nombreux citoyens de Mont-sur-Rolle s'inquiètent de l'arrivée de près de 850 habitants sous leurs fenêtres. «Ce projet est d'une densité que nous n'avons encore jamais connue à Rolle. Il est légitime qu'il alerte les citoyens. C'est même sain qu'il suscite des réactions», reconnaît l'édile. Pour autant, elle ne se dit pas surprise du nombre de courriers reçus. La mise à l'enquête presque concomitante des deux plans de quartier n'a-t-elle pas joué en défaveur de la commune. «Cette simultanéité est un pur hasard, mais je ne pense pas que cela ait pu provoquer un quelconque effet boule de neige», remarque Françoise Tecon-Hebeisen. Quoi qu'il en soit, un troisième projet va être mis à l'enquête dans les six prochains mois, celui des Grandes Buttes-Jardins. Une cinquantaine de logements et des commerces remplaceront les anciens entrepôts Hammel au centre-ville. **• DGO**



La hauteur des immeubles locatifs, qui seront érigés sur l'ex-parcelle Roch-Tesa, a cristallisé les oppositions. DR/GEA VALLOTTON ET CHANARD SA